

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 21 (1971)
Heft: 3

Artikel: Sismondi et les historiens suisses
Autor: Stelling-Michaud, Sven
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-80662>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SISMONDI ET LES HISTORIENS SUISSES

(Jean de Muller, P. H. Mallet, Ch. Monnard,
Alex. Daquet et J. C. Zellweger)

Par SVEN STELLING-MICHAUD

Les relations de Sismondi avec les historiens suisses ont joué dans sa vie un rôle moins important – Jean de Muller excepté – que celles qu'il entretenait avec des historiens d'autres pays: avec Michélet, Guizot, Augustin Thierry en France, avec W. Roscoe, H. Hallam et J. Mackintosh en Angleterre, F. Chr. Schlosser en Allemagne, W. H. Prescott aux Etats-Unis, etc.¹.

Autodidacte, Sismondi fut un lecteur acharné dès son jeune âge. Ce sont les grandes synthèses historiques de la fin du XVIII^e siècle – *La Décadence et la chute de l'empire romain* de Gibbon, *l'Histoire de Charles Quint* de Robertson et *la Révolte des Pays-Bas contre l'Espagne* de Schiller – qui lui ont révélé l'art et la science de l'historien. Mais les oeuvres qui lui servirent de modèles et auxquelles il doit probablement le plus, sont *l'Histoire des Suisses* de Jean de Muller et *l'Histoire de la Ligue hanséatique* de son compatriote Paul-Henri Mallet. Ces deux historiens décidèrent Sismondi, défenseur des idées libérales, à écrire – véritable gageure sous le régime de Napoléon dont il était alors le sujet – un monumental ouvrage dirigé contre la tyrannie et le despotisme.

¹ Ces relations font l'objet d'une étude à paraître dans le volume des *Actes du Colloque international sur Sismondi*, tenu à Pescia du 8 au 10 septembre 1970, sous les auspices de l'*Accademia nazionale dei Lincei* (Rome).

Sismondi connut personnellement, à la fin de leur vie, à Coppet, ces deux historiens, qui avaient tous deux fait carrière à l'étranger et subi rudement le contrecoup des événements politiques et des bouleversements de l'Europe sous la Révolution et l'Empire. Jacques Necker avait été un camarade d'école de Mallet qui, après l'annexion de Genève par les Français, s'était retiré sur terre vaudoise, où il fréquentait le salon de Madame de Staël à Coppet. Celle-ci avait rendu hommage au traducteur de l'*Edda* dans son ouvrage sur *La littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, paru en 1800. Mais c'est surtout comme adaptateur et continuateur de l'*Histoire des Suisses* de J. de Muller et comme historien de la Ligue hanséatique que le vieux Mallet – que Sismondi appellera «l'historien des républiques des montagnes et des mers d'Allemagne» – impressionna le jeune Sismondi, alors en train de rassembler les matériaux pour les premiers volumes de ses *Républiques italiennes*:

«Il nous montre, écrira Sismondi dans sa belle notice nécrologique parue en 1806 (*De la vie et des écrits de P.-H. Mallet*), la puissance infinie à laquelle peut s'élever un peuple sans agriculture et sans territoire, lorsqu'il a pour lui, ce qui vaut mieux que tous les dons de la nature, le patriotisme avec la liberté.»

C'est de Jean de Muller, désormais associé au souvenir de Mallet, que l'historien genevois a reçu ses plus fortes et profondes impulsions. Il rappellera tout au long de sa vie, dans ses préfaces et dans ses lettres, ce qu'il doit à l'«historien des Suisses». Il avait déjà déclaré dans sa notice sur Mallet que l'*Histoire des Suisses*

«avait été entreprise par un homme que l'Allemagne a rangé au premier rang de ses écrivains. Jean de Muller réunit la plus inconcevable érudition historique avec une force et une élévation de pensée, une vigueur, une concision et une harmonie de style qui l'ont fait comparer à Tacite».

C'est en juin 1804 que le jeune Sismondi rencontra l'illustre historien à Coppet, où celui-ci était venu passer quelques jours, et qu'il l'entretint de son projet d'ouvrage sur les républiques italiennes². Si l'*Histoire des Suisses* avait avivé en lui la flamme de la

² Sur cette rencontre, le 18 et 19 juin 1804, cf. BONSTETTEN, *Briefe an Frederike Brun*, t. I, p. 221.

liberté, c'est dans l'essai berlinois de Muller sur *Le moyen âge européen*, publié en 1781, que Sismondi trouva quelques unes des idées qui allaient former le thème central de son grand ouvrage :

«En Italie, l'esprit national des Normans, le souvenir de l'antique grandeur, les mers qui offroient des asyles, des conquêtes et des richesses, le commerce et l'amour naturel de tous les hommes pour la liberté, porta une foule de villes au gouvernement républicain. Son établissement parut facile et nécessaire, à cause de l'éloignement des empereurs et des divisions d'une multitude de tyrans, la valeur pouvoit tout. Dès que ces villes possédèrent la liberté, leur population, leurs richesses, leur culture, leur grandeur et leur lustre furent prodigieux, malgré les divisions aussi anciennes et aussi durables que la liberté de la plupart de ces républiques. On voyait qu'il ne faut aux Italiens que la liberté, pour que leur climat et leur caractère les rendent supérieurs à toutes les nations, tant on trouve dans l'histoire de ces républiques d'inventions et de grandes entreprises; elles ont donné la branle à toutes les grandes révolutions des siècles suivants»³.

On peut dire que l'auteur de l'*Histoire des Suisses* avait tracé la voie à l'auteur des *Républiques italiennes*, qui reconnaîtra sa dette dans l'introduction au premier volume: «l'histoire de ces tems que le plus grand historien de nos jours a appelé les siècles du mérite ignoré doit faire le sujet de cet ouvrage». Sur l'entretien de Sismondi avec J. de Muller nous ne savons pas grand-chose. Il lui rappellera dans sa lettre du 6 août leur rencontre chez Madame de Staël en ces termes⁴: «Vous parûtes vous intéresser à mon histoire des républiques italiennes du moyen âge lorsque j'eus l'avantage de vous être présenté à Coppet, et que je vous en parlai; vous m'encourageâtes dans cette entreprise, et vous me donnâtes d'utiles conseils.» Quels furent ces «utiles conseils»? Dans l'introduction à son *Histoire des Français*, qui paraîtra dix-sept ans plus tard, Sismondi rappellera comment Jean de Muller l'avait persuadé d'écrire son ouvrage sur les républiques italiennes en se reportant aux documents originaux, par quoi il entendait les sources manuscrites aussi bien que les sources imprimées. On sait que Sismondi a tenu largement compte de ce conseil en effectuant d'immenses lectures, stupéfiantes pour l'épo-

³ *Kleine politische Schriften*, hrsg. von JOH. GEORG MÜLLER, Stuttgart u. Tübingen, 1835 (SW, 25. Theil), pp. 213-214.

⁴ *Epistolario* I, n° 32, pp. 79-82 (Genève, 6 août 1806).

que, ainsi que des recherches dans un certain nombre d'archives municipales italiennes.

Que leur conversation ait porté également sur le rôle de la liberté dans l'histoire des villes italiennes et sur la perte de la liberté dans la Genève annexée par Napoléon, est fort probable⁵, bien que Sismondi n'ait fait nulle part allusion à leur façon de concevoir la nature de cette liberté sur laquelle ils avaient des vues divergentes⁶.

Jean de Muller, qui s'était entremis auprès de l'éditeur zuricois Heinrich Gessner pour faire paraître l'ouvrage de Sismondi, consacra au premier volume, dans l'*Allgemeine Literarische Zeitung* de Jena⁷, un compte-rendu qui, en dépit de certaines réserves et critiques, devait contribuer à asseoir solidement la réputation de Sismondi en Allemagne et à donner aux contemporains le sentiment que l'*Histoire des Suisses* et l'*Histoire des républiques italiennes* étaient des oeuvres apparentées, ayant une commune origine spirituelle⁸.

Nourri de culture classique, admirateur de la vie des cités grecques, ancêtres – à ses yeux – des libres républiques du moyen âge, Jean de Muller revint, dans son compte-rendu, sur cette idée qui lui était chère: «tout ce que l'empire universel de Rome avait étouffé de bien et de bon dans ces cités et que les Barbares avaient piétiné, refleurit dans les villes italiennes surgies des flots destructeurs comme des îles, sinon des bienheureux⁹, du moins des hommes libres». Muller

⁵ J. de Muller relate son séjour à Coppet et sa visite à Genève dans une lettre à Bonstetten (18 juin 1804) où il ne mentionne pas Sismondi, et qui contient d'intéressantes remarques sur l'esprit et les regrets du temps passé.

⁶ Lire à ce sujet les pertinentes analyses de MARCO MINERBI dans l'introduction à son édition des *Recherches sur les constitutions des peuples libres*, Genève, Droz, 1965, pp. 47-57. Voir également J.-R. DE SALIS, *Sismondi. La vie et l'oeuvre d'un cosmopolite philosophe*, Paris, 1932, ch. II et III, *passim*; et WERNER KAEGI, «Ein Entdecker Italiens» dans la *Neue Schweizer Rundschau*, 2 (1934-35), pp. 674-687.

⁷ *ALJ*, 1807, No 72, repr. dans *SW*, 7-27 (*Historische Kritik*), pp. 264-272.

⁸ Cf. K. SCHIB, *Johannes von Müller*, Schaffhausen, 1967, pp. 395-96.

⁹ Allusion au roman de J. J. W. HEINSE, *Ardinghello oder die Insel der Glückseligen. Italienische Geschichte aus dem XVI. Jahrhundert* (1787).

loue Sismondi, qu'il qualifie de «rejeton de la plus ancienne noblesse républicaine», de puiser aux sources et de fonder toutes ses remarques et sa discussion sur une étude approfondie des documents. Il le loue d'avoir su donner au tout une âme. Pour J. de Muller, il y a deux sortes de manières d'écrire l'histoire : ou bien

«faire de l'histoire universelle avec des vues d'ensemble pour le lecteur à l'esprit philosophique, ou bien adopter la manière pratique et entrer dans le détail des circonstances qui permettent de montrer l'homme et la marche de l'histoire tels qu'ils sont dans la vie. Il nous a semblé, à première vue, que Sismondi s'en est tenu un peu trop à la manière la moins instructive. Les récits de caractère général (*die allgemeinen Schilderungen*) – pas difficiles à composer, prendrait-on même pour exemple les *Antiquitates* de Muratori – ont toujours quelque chose d'imprécis, ils ne sont jamais aussi susceptibles d'applications (*haben immer etwas Unbestimmtes, nirgends so ganz Anwendbares*); nous préfererions douze histoires de villes et voir les caractères généraux dégagés dans un paragraphe final. On sait ainsi quelle est la place de chaque élément dans l'ensemble et où il faut le chercher. Les Anciens ont recouru, eux aussi (mais combien brièvement!), à des récits de caractère général : *Nam cunctas nationes et urbes*, etc.; une page tout au plus, d'ordinaire. Mais lorsque nous abordons vraiment l'histoire, cet élément-là disparaît, et M. Sismondi trouve alors le vrai ton de la narration historique. Cependant, il ne possède pas ce pittoresque, cette patine (*jenes malerische Antike*) que l'on n'obtient peut-être qu'en langue allemande, mais de la dignité, de la clarté, enfin tout ce qu'il est possible en français de donner au style historique»¹⁰.

Le génie de Sismondi n'est pas dans la *Darstellung*, et Jean de Muller l'a justement relevé :

«Cet ouvrage, dont la forme ne doit rien aux anciens Romains (Salluste eût été plus concis), contient en revanche la morale la plus noble, la plus pure, une morale hautement instructive à une époque où on ne sait à quel saint se vouer, parce qu'on cherche le remède en dehors de soi-même et que l'égoïsme est accepté, le plus sérieusement du monde, comme un système incontestablement naturel»¹¹.

La valeur morale des *Républiques italiennes* fut ainsi relevée dès le début et placée au dessus de ses qualités artistiques. Les Français

¹⁰ Art. cit., pp. 265–266. – La dernière phrase est citée dans la traduction de Salis, *op. cit.*, p. 101.

¹¹ Art. cit., p. 271.

porteront un jugement semblable sur l'oeuvre de l'historien genevois.

Jean de Muller avait écrit à l'éditeur Gessner, au début de l'année 1807, une lettre «extrêmement flatteuse» sur Sismondi, qui en copia un fragment dans une lettre à Madame de Staël¹². Fortement impressionné par son entrevue avec Napoléon (le 20 novembre 1806, à Berlin), l'historien des Suisses avait espéré être appelé à Paris comme historiographe de l'empereur. En apprenant que Muller s'était laissé séduire par les propositions du César français, Sismondi ne put cacher sa déception: «Muller, s'il revient à Paris, écrit-il à son amie, s'il suit le conseil de l'Empereur et s'il écrit l'histoire désormais sans y mêler de politique, sera déchu en une heure de tout ce que j'attendais de lui»¹³.

Muller n'alla pas à Paris. Il accepta, à contre-cœur – «Que ne puis-je rester historien!» – le poste de ministre de l'instruction publique du nouveau royaume de Westphalie que l'empereur avait créé pour son frère Jérôme. On sait comment il usa ses forces dans une activité qui lui valut les pires déboires et lui causa les plus amères déceptions¹⁴. Muller exprima cette amertume dans une lettre amicale qu'il écrivit à son cadet, dont il continuait à lire avec admiration l'*Histoire des républiques italiennes*. Voici ce témoignage, émouvant par sa simplicité et sa sincérité:

A Cassel ce 27 sept. 1807

Il y aura bientôt un an, Monsieur, depuis qu'une notice de Votre excellent ouvrage, que j'avois commenté pour le Journal de Jena, a été interrompue par mon départ de Berlin. Vous savez les aventures qui m'arrivèrent ensuite. Depuis, je suis mort aux plus favoris de ma vie. A peine à huit ou neuf heures du soir, fatigué alors, et le plus souvent ennuyé de la vie, je puis

¹² *Epistolario*, I, No 52, pp. 138–39 (Genève, 23 mars 1807). La lettre de Gessner à Sismondi est du 18 mars 1807 (Pescia, Arch. Sismondi, Cass. 10, No 115).

¹³ *Epistolario*, I, No 48, p. 128 (Genève, décembre 1806-janvier 1807).

¹⁴ Voir EDGAR BONJOUR, «Johannes von Müller als Beschirmer deutscher Universitäten», dans *Studien zu Johannes von Müller*, Basel-Stuttgart, 1957, pp. 277–298.

poursuivre quelque lecture. Je n'ai plus fait une ligne pour l'histoire de mon pays, je n'ai pas donné un mot de notice d'aucun ouvrage; de toute cette année, il n'y a de moi qu'un discours officiel¹⁵, et ma préface à la 1^{ère} partie de mon 5^e volume des Suisses, laquelle a 3 pages et m'a coûté 15 jours.

En attendant j'ai lu avec le plus grand intérêt, et un intérêt progressif, la suite de votre histoire: J'ai été dans l'admiration de votre exactitude, mais ce qui m'a le plus attaché c'est l'élévation et la justesse de cette façon de penser qui pervade l'histoire de tous les siècles dont vous avez fait le tableau. J'envoie une petite feuille d'observations sur des passages isolés que j'ai voulu soumettre à votre jugement: mais je ne la trouve pas en ce moment ci. [...] Je n'ai pas eu le tems de faire la recherche de ce papier, d'ailleurs fort peu utile. Car, en général, je vous le répète, vous avez surpassé ce que nous avons de mieux sur cet objet, et vous avez réuni l'érudition et les élans d'une âme noble et vertueuse. [...]

Adieu, monsieur, conservez-moi dans votre souvenir; plein d'estime, plein d'amitié, je ne cesse d'être à vous, pour la vie je le suis.

J. de Muller¹⁶

Dans sa réponse¹⁷, Sismondi exprime à Jean de Muller ses regrets et ceux de ses amis de Coppet de le voir obligé de suspendre ses travaux historiques à cause d'une activité qui, de surcroît, ne lui procure ni plaisir ni satisfaction. Sismondi ne peut pas comprendre que l'historien des Suisses ait sacrifié «ce qu'il y a de plus grand sur la terre, le *Génie*» à une situation qui ne lui procure même pas des avantages matériels. «Une petite pension avec le produit de ses ouvrages» le rendrait, pense Sismondi, plus heureux et plus riche que ne peut le faire son traitement dans une place qui lui prend tout son temps. C'est du reste la solution que choisira Sismondi lui-même en évitant tout emploi public et en vivant modestement du produit de ses écrits.

¹⁵ Ils'agit du discours intitulé *De la gloire de Frédéric*, que J. de Muller pronça en français, à l'Académie des Sciences de Berlin. Goethe le traduisit en allemand.

¹⁶ Pescia, Arch. Sismondi, Cass. 15, No. 204. La lettre est reproduite intégralement dans les *Actes du Colloque Sismondi*.

¹⁷ *Epistolario*, I, n° 100, pp. 248–51.

Quant aux critiques formulées par l'historien des Suisses au sujet du premier volume des *Républiques italiennes* dans le journal de Iéna, Sismondi déclare en avoir « profité avec le soin le plus scrupuleux » et il demande à Muller de lui envoyer les notes que celui-ci a prises en lisant les volumes suivants afin de pouvoir en tenir compte également. Nous ne savons pas si ces notes lui parvinrent jamais. Quoi qu'il en soit, Sismondi n'oubliera pas ce qu'il devait à son illustre aîné, dont il admirait « l'enthousiasme [...] pour la vertu, pour la grandeur d'âme, pour la liberté, pour la beauté, pour le génie et son culte de toutes les plus nobles facultés de l'esprit humain »¹⁸, tout en déplorant les petitesse et les faiblesses de l'homme. Lorsqu'il lira, en 1810, le cours de Muller sur l'histoire universelle, paru après sa mort et traduit à Genève deux ans plus tard, Sismondi estimera cet ouvrage « infiniment plus agréable à lire, plus plein de pensées, de considérations générales et d'applications » que l'*Histoire des Suisses*. Cet ouvrage posthume de Muller, qui retrace l'histoire des peuples européens jusqu'à la veille de la Révolution, n'a peut-être pas été étranger à l'intérêt que Sismondi devait porter à l'histoire des Français, à laquelle il consacra la seconde partie de sa vie.

* * *

A son tour, lorsque l'auteur des *Républiques italiennes* occupera lui-même une des premières places dans l'historiographie européenne, il sera un guide pour les historiens de la jeune génération et deviendra l'objet d'une vénération respectueuse de leur part.

On connaît l'hommage que Charles Monnard a rendu à la mémoire de Sismondi, en 1842, comme un disciple le rendrait à son maître¹⁹. Monnard assigne à Sismondi « un des premiers rangs parmi les *régénérateurs* de l'histoire de France » et proclame que, « dans la réforme des études historiques, l'incontestable priorité appartient à M. de Sismondi »²⁰.

¹⁸ Sismondi à la Ctesse d'Albany, Pescia, septembre 1812 (*Epistolario* I, n° 153, p. 385).

¹⁹ *M. de Sismondi historien*, par Ch. MONNARD. Tirage à part de la *Bibliothèque universelle de Genève*, t. 40 (juillet 1842), pp. 5-31.

²⁰ Art. cit., pp. 29 et 31.

A l'instar des historiens de sa génération, Monnard avait été marqué par l'*Histoire des républiques italiennes au moyen âge*. Une lettre, adressée en 1824 par le jeune Vaudois, professeur de littérature française à l'Académie de Lausanne, à Sismondi, atteste les sentiments d'estime et d'admiration qu'il vouait à l'illustre historien genevois. Monnard rentrait alors de Paris, où il avait fait paraître, chez Treuttel et Würtz, la traduction des «Méditations» (*Stunden der Andacht*) du poète et historien Heinrich Zschokke²¹. Pour faire connaître l'histoire suisse aux Français, il traduisit également, sous le titre d'*Histoire de la nation suisse* la *Schweizerlands-Geschichte für das Schweizer Volk*. Pour la seconde édition de cet ouvrage, Monnard tint compte des remarques faites par Sismondi dans le compte-rendu que celui-ci avait publié dans la *Revue encyclopédique*²². «Nous avons mis à profit, écrivait-il dans la préface, datée de décembre 1829, de cette seconde édition, avec gratitude, les observations critiques faites dans les journaux littéraires parvenus à notre connaissance, et tout particulièrement l'analyse savante et pleine de bienveillance inspirée par M. de Sismondi dans la *Revue encyclopédique* du mois de février 1824»²³.

Monnard connaissait bien l'oeuvre de Sismondi, et à son tour, il se demanda pourquoi il ne ferait pas un jour pour la Suisse ce que Sismondi avait fait pour les républiques italiennes. C'est ainsi que l'idée lui vint de continuer, après Gloutz-Blözheim et Hottinger, l'oeuvre de Jean de Muller – dont il écrira la biographie en 1839 – et d'étudier plus particulièrement l'histoire de la Suisse aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Il s'en ouvrit à son ami Louis Vuillemin et consulta aussi Frédéric-César de la Harpe.

La double influence de Jean de Muller et de Sismondi a marqué profondément les cinq volumes de l'*Histoire de la Confédération suisse*, qui parurent entre 1842 et 1851. L'historien vaudois a hérité d'eux les grandes idées de christianisme, d'humanité, de liberté et de démocratie. Pour Charles Monnard, la loi fondamentale ou le principe de l'histoire de la Suisse est la liberté. Celle-ci disparaît au XVII^e

²¹ Voir l'excellent ouvrage de CH. SCHNETZLER, *Charles Monnard et son époque (1790–1865)*, Lausanne, Genève et Neuchâtel, 1934.

²² T. 21 (1824), pp. 311 ss.

²³ P. 9 de la seconde édition, Aarau, 1832.

et au XVIII^e siècle, comme elle avait disparu, pour Sismondi, au XVI^e siècle en Italie. Monnard adopte également le constitutionalisme de Sismondi et voit, pour la Suisse, dans le fédéralisme, la constitution du peuple libre. Marqué, lui aussi, par le doctrinarisme de l'époque et par l'esprit philosophique, il croit voir la démocratie du XIX^e siècle préfigurée dans la forme primitive de la Confédération et tient la Réforme pour une libération de l'homme plutôt que pour une manifestation du besoin religieux. Parce qu'elle a trahi son idéal, la Suisse, à partir de 1550, se décompose et dégénère²⁴.

C'est au début de sa carrière que Monnard écrit à Sismondi la lettre que nous reproduisons ici :

Monsieur

Je prends la liberté de vous adresser par le courrier de ce jour un exemplaire de mes Observations sur l'Histoire de la Révolution helvétique de M. Raoul Rochette. Veuillez l'accueillir avec indulgence comme une bien faible marque de mon admiration et de mon respect.

Je vous dois beaucoup de reconnaissance, Monsieur, pour la manière dont vous avez bien voulu parler de ma traduction de l'Histoire de M. Zschokke. Je vous aurais plus d'obligation encore, si vous vouliez bien m'honorer de vos observations soit sur le fond de l'ouvrage soit sur mon travail, afin que je puisse préparer de longue main une seconde édition moins imparfaite que la première. N'ayant par moi-même aucun titre à vous demander cette grâce, j'ose la solliciter au nom de l'intérêt public.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

Ch. Monnard, prof.

Lausanne 2 juin 1824²⁵

Les papiers de Charles Monnard ne contiennent pas de lettre de Sismondi, de sorte que nous ignorons ce qu'il répondit à l'historien vaudois qui lui rendra, vingt-deux ans plus tard, comme recteur de l'Académie de Lausanne, un hommage empreint de gratitude et de vénération.

* * *

²⁴ Cf. les pages pénétrantes de R. FELLER et E. BONJOUR, *Geschichtschreibung der Schweiz*, 1962, II, pp. 684-691.

²⁵ Pescia, Arch. Sismondi, Cass. 15, No. 171.

En décembre 1840, alors qu'il achevait, en dépit de sa grave maladie, les derniers volumes de son *Histoire des Français*, Sismondi recevait une lettre d'un autre jeune historien suisse, Alexandre Daguet, alors âgé de vingt-quatre ans, qui enseignait le français et l'histoire nationale à l'Ecole Moyenne Centrale, à Fribourg²⁶. Il avait pris part, en 1837, à la fondation de la Société d'histoire de la Suisse romande et, en 1840, en compagnie du Dr Berchtold et du curé Meinrad Meyer, il avait jeté les bases de la Société d'histoire du canton de Fribourg, dont il fut le premier secrétaire. La même année, au Congrès historique de Besançon, il avait remporté un grand succès avec son *Essai sur les Troubadours ou Minnesänger suisses*, qui parut dans les colonnes d'une revue parisienne, le *Musée des familles*, en 1843. Collaborateur dès 1837 du *Nouvelliste vaudois*, Daguet y donna une série d'articles sur les artistes suisses, puis devint le correspondant régulier du journal radical *l'Helvétie*, de Porrentruy, dans lequel il attaqua vivement les Jésuites et leurs pratiques.

Daguet accompagna l'envoi de ses *Minnesänger* à Sismondi d'une lettre dont voici la teneur :

Monsieur,

Il y a de la hardiesse à un inconnu comme moi, de vous adresser ainsi pour ainsi dire à brûle-pourpoint, le fruit de quelques loisirs. Mais ma jeunesse et l'amour des choses littéraires qui respire, je crois, dans ces quelques pages me serviront peut-être d'excuse aux yeux de l'illustre auteur de la Littérature du Midi et de tant d'autres ouvrages.

J'ai eu, Monsieur, la pensée ambitieuse de vous montrer qu'on s'occupe aussi de littérature dans notre petit coin des bords de la Sarine. Pourvu seulement que je n'aie point pris les ailes d'Icare ! Dans ma pensée, ce petit essai n'est que le commencement, le premier jalon d'un travail plus complet sur l'histoire littéraire de la Suisse. Aux Poètes nobles et chevaleresques des 12^e et 13^e siècles succéderont les bourgeois-Poètes, les Poètes-guerriers du 14^e et 15^e. A ceux ci les poètes romans dont j'ai quelques monuments intéressants et peu connus comme le poème des Paniers en dialecte jurassien, la traduction des Bucoliques de Virgile en dialecte gruyérien. La poésie allemande du 18 et 19 siècle : Haller, Salis, Usteri, etcet., et en dernier lieu la poésie de la Suisse française formeront les dernières esquisses de l'oeuvre.

²⁶ Voir A. UG. SCHORDERET, « Alexandre Daguet et son temps (1816-1894) », dans les *Annales fribourgeoises*, 9 (1921), pp. 1 ss, 49 ss.

Si tout allait bien, à ce travail en succéderaient d'autres sur les historiens etcet.

Monsieur, j'ai besoin de votre indulgence car je m'aperois (*sic*) que je vous déroule en enfant tous mes rêves.

Monsieur

agréez l'expression de mon profond respect votre très humble et très dévoué serviteur

Alexandre Daguet Professeur à l'Ecole moyenne centrale

Fribourg 17 X^{bre} 1840²⁷.

Cloué sur son lit de malade, Sismondi répondit trois jours plus tard au jeune Fribourgeois:

Monsieur,

Recevez mes remerciemens empressés pour le petit écrit sur les Minne Saenger suisses que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je suis malade depuis quelques mois et peu en état de m'appliquer; aussi, quelque intérêt que m'inspire cet écrit, je n'en ai lu qu'une partie mais je suis frappé de l'étendue du plan que vous vous êtes tracé et de tout ce qu'il promet d'attachant pour le goût, d'instructif pour les moeurs et l'histoire nationale, et je fais des vœux bien sincères pour que vous accomplissiez avec un égal succès tout l'ouvrage dont vous m'avez envoyé un échantillon.

Veuillez me croire avec ma considération bien distinguée, Monsieur, votre dévoué serviteur.

J. C. L. de Sismondi

Chênes près Genève, 20 XII 1840²⁸

²⁷ Pescia, Arch. Sismondi, Cass. 7, No. 1. — Sur le poème des Paniers et la traduction des Bucoliques, cf. L. GAUCHAT et J. JEANJAQUET, *Bibliogr. linguistique de la Suisse romande*, 1912, I, pp. 220-222 et 119-120.

²⁸ Nous remercions M. Dominique Favarger, juriste, d'avoir bien voulu effectuer la recherche et nous envoyer une copie de cette lettre conservée dans les papiers Daguet (Archives Favarger) déposés aux Archives d'Etat, à Neuchâtel.

Daguet, absorbé par d'autres tâches, n'écrivit pas l'ouvrage projeté, mais se consacra entièrement aux travaux historiques. Le gouvernement fribourgeois le chargea, en 1849, d'adapter en français, à l'usage des écoles, l'*Histoire suisse* de Zschokke. Se dégageant de son modèle, Daguet fit oeuvre personnelle dans les deux volumes de son *Histoire de la nation suisse, d'après les principaux écrivains nationaux et quelques sources originales*, parus en 1851 et 1853. On sait le succès qu'eut cet ouvrage que Daguet corrigea et compléta en l'amplifiant d'édition en édition, jusqu'aux deux gros volumes de 1879 et 1880, parus sous le titre d'*Histoire de la Confédération suisse*.

Daguet avait pris chez Jean de Muller, puis chez Zschokke et Monnard ce sentiment national intense qui inspire son oeuvre ; ce fut pour lui une école de libéralisme²⁹. Autodidacte, il puisa sa culture historique dans la lecture des historiens anciens et modernes. Influencé par l'esprit des Lumières et le positivisme français, Daguet fut fortement marqué par la nouvelle école historique. Il cite Augustin et Amédée Thierry, Michelet, Mignet et Sismondi. Il doit beaucoup à ce dernier et on pourrait relever dans son oeuvre plus d'un trait sismondien. En voici un exemple :

« La destruction du duché de Bourgogne eut encore un autre inconvénient, ce fut celui de diminuer le rôle des *Etats secondaires* et de préparer la formation de ces *grandes puissances* qui ont tant contribué à fonder le despotisme en Europe [...]. Il est regrettable que deux esprits aussi distingués et d'un caractère aussi honorable que M. Kopp, de Lucerne, et M. de Gingins de La Sarraz, égarés par l'esprit de système, se soient appliqués avec une persévérance digne d'une meilleure cause, l'un à *idéaler* le droit de Bourgogne, l'autre le droit de l'Autriche, et à faire de leurs compatriotes des barbares et des rebelles »³⁰.

* * *

Les motifs qui poussèrent Johann Caspar Zellweger à écrire à Sismondi, son cadet de cinq ans, furent tout différents de ceux qui

²⁹ Voir R. FELLER et E. BONJOUR, *op. cit.*, II, pp. 847-850. Il serait souhaitable que la riche correspondance de Daguet fit l'objet d'une étude sur l'oeuvre et la pensée de l'historien fribourgeois.

³⁰ P. 278 de la 6^{ème} édit. (1865).

avaient inspiré les jeunes Romands, Monnard et Daguet, à s'adresser à l'auteur des *Républiques italiennes*.

Ayant quitté les affaires près de la cinquantaine, Zellweger se tourna vers l'histoire et recueillit patiemment les matériaux qui allaient lui permettre d'écrire sa monumentale *Geschichte des Appenzeller Volkes* (3 volumes de documents et trois volumes de texte, dont les deux premiers parurent en 1831 et 1832)³¹. Il devint, en 1840, président de la nouvelle Société d'histoire suisse, qui tint sa première assemblée à Berne, le 25 septembre 1841. A côté de ses travaux d'érudition, Zellweger déploya une activité d'utilité publique en participant à la fondation de la Caisse d'épargne (1821), de l'Ecole cantonale (1821), de l'Orphelinat (1823). Membre de la Société suisse d'utilité publique (*Schweizerische gemeinnützige Gesellschaft*), il en devint président en 1822, au moment où elle traversait une grave crise. La Société fut, sous sa présidence, une tribune où s'exprimèrent les artisans les plus éminents du progrès économique, social et culturel qui allait s'accomplir en Suisse dans les années 1830-1840. Il fit mettre, en 1823, sur la liste des questions à étudier en premier lieu, le problème de l'éducation, celui du commerce et de l'industrie, ainsi que la lutte contre le paupérisme³². Année après année, de 1824 à 1830, d'autres sujets vitaux furent débattus, tels que les barrières douanière, la liberté du travail, le système corporatif. Si, en 1830, après la révolution de Juillet, les conceptions du libéralisme économique se répandirent toujours plus en Suisse, on le dut en grande partie à l'activité de la Société et de son président central.

Il était naturel que Zellweger s'adressât à Sismondi, dont les publications et les travaux – *De la richesse commerciale ou Principes d'Economie politique appliqués à la législation du commerce* (1803) et les *Nouveaux Principes d'économie politique* (1819) – étaient connus dans l'Europe entière. Il est probable que Zellweger, champion du libéralisme économique, n'a lu que le premier de ces deux ouvrages, dans lesquels Sismondi reprend et paraphrase les idées dévelop-

³¹ Voir R. FELLER et E. BONJOUR, *op. cit.*, II, pp. 710-714.

³² Zellweger joignit à sa lettre à Sismondi un exemplaire du programme établi à Zurich, en décembre 1822, en vue de l'assemblée qui devait se tenir l'année suivante à Trogen.

pées par Adam Smith dans sa *Richesse des Nations* (1776), et qu'il a ignoré l'évolution, – ce qu'Antony Babel a appelé la « conversion » de l'économiste genevois –, qui, en face du jeu de la libre concurrence déchaînée et de ses conséquences sociales (« l'effroyable souffrance de plusieurs classes de la population »), rompit avec le dogme de la non-intervention de l'Etat dans les rapports économiques entre les hommes³³. C'est probablement la raison pour laquelle Sismondi ne répondit pas³⁴ à la lettre que Zellweger lui adressa en 1823, à un moment où sa nouvelle tendance, sur le plan de l'industrie et du commerce, s'affirmait nettement. Il convient aussi de rappeler, comme l'a fait Babel, que Sismondi, « s'il connaissait, par la force même des choses, depuis la réunion de Genève à la Confédération, assez bien la Suisse », n'eut pas « pour elle une affection très vive » et « que sa langue ne l'a guère attiré »³⁵. Très au fait de ce qui se passait en France, en Italie et en Angleterre, Sismondi n'avait fait qu'effleurer le domaine germanique avec son petit mémoire de 1810, paru à Weimar, sur le problème de l'inflation dans les Etats autrichiens³⁶.

En revanche, Sismondi avait encore, en 1823, des préoccupations politiques favorables à l'extension des droits populaires et à la démocratie, qu'il devait si violemment combattre plus tard. Il déclarait, par exemple, le 17 décembre 1823, dans un débat sur l'autonomie communale : « Sous l'Empire français, l'impulsion pour

³³ Voir à ce sujet A. BABEL, « Sismondi. L'économiste et le réformateur social », dans *Sismondi. Discours prononcés à l'Aula de l'Univ. de Genève* le 18 févr. 1943 (« Public. de la Fac. des Sciences écon. et sociales de l'Univ. de Genève », vol. V, 1943, pp. 29–51), et « A propos de la « conversion » de Sismondi » dans *Mélanges [...] E. Folliet et L. Hersch* (*ibid.*, vol. IX, 1945). Voir également H. O. PAPPE, *Sismond's Weggenossen* dans *Cahiers Vilfredo Pareto*, Genève, N° 2, 1963, et à part dans la coll. « Travaux de droit, d'économie et de sociologie », Genève, N° 17, 1963.

³⁴ Les archives de Trogen, où se trouvent déposés les papiers de J. C. Zellweger, ne contiennent pas de lettre de Sismondi. Zellweger l'aurait certainement conservée dans sa volumineuse correspondance.

³⁵ A. BABEL, *Sismondi, l'économiste et le réformateur social*, p. 35.

³⁶ *Du papier-monnaie dans les Etats autrichiens et des moyens de le supprimer*, Cotta, Weimar. – Cf. SALIS, *op. cit.*, p. 156.

toutes les institutions utiles partait, et peut-être devait partir d'en haut; ce doit être le contraire dans les états républicains, dans les états libres de l'Helvétie, l'esprit public doit y être le créateur de tous les établissements avantageux au public»³⁷.

C'étaient là des sentiments qui auraient dû rendre Sismondi accessible au programme exposé sur un ton dithyrambique dans la lettre de Zellweger. Il est possible que le côté patriotique de la Société helvétique, avec musique militaire et chœurs d'hommes, ait poussé le Genevois cosmopolite, en commerce familial avec l'élite européenne, à ne pas donner suite à la proposition du président appenzellois de se charger de la création, à Genève, d'une section de la nouvelle Société helvétique d'utilité publique.

Tandis qu'Etienne Dumont et P.-F. Bellot furent reçus dans la Société à l'assemblée de Trogen, en septembre 1823, Sismondi n'en deviendra membre que deux ans plus tard et sera reçu à l'assemblée de Lucerne, en septembre 1825, en même temps que vingt-sept Genevois parmi lesquels A.-P. de Candolle, Pellegrino Rossi, Fazy-Pasteur, Jacques Duval, le syndic Rigaud, J.-L. Le Fort, professeur de droit et directeur de l'Hôpital, etc.

Les Genevois ne furent pas inactifs au sein de la société suisse d'utilité publique. A l'assemblée de Lucerne de 1825, Etienne Dumont présenta un mémoire sur le paupérisme dans les différents cantons; en 1828, Fazy-Pasteur lut un important rapport sur la situation de l'industrie dans le canton de Genève et Pellegrino Rossi exposa un projet de statistique générale de la justice pénale en Suisse, etc.³⁸.

Voici en quels termes Zellweger s'adresse, en février 1823, à l'historien-économiste genevois:

³⁷ Cité par WILLIAM E. RAPPARD, «La carrière parlementaire de trois économistes genevois (Sismondi, Rossi, Cherbuliez) dans le *Journal de statistique et Revue économique suisse*, t. 76 (1940) et 77 (1941) et tirage à part, Genève, Georg et Cie, 1941, p. 21.

³⁸ Sur l'histoire de la Société et sur ses travaux, voir O. HUNZIKER, *Geschichte der Schweizerischen gemeinnützigen Gesellschaft*, Zurich, 1897, ainsi que les annuaires de la Société: *Neue Verhandlungen der Schweizer. gemeinnütz. Gesellschaft*.

Monsieur,

Le Patriotisme qui se prononce si éminemment dans tous vos Ouvrages, m'enhardit à vous inclure une circulaire destinée plus particulièrement aux membres de la Société helvétique d'utilité publique (*Gemeinnützige Gesellschaft*) dont j'ai l'honneur d'être le Président cette année cy.

Cette société a été fondée il y a 12 Ans par feu le Docteur Hirzel à Zurich et avoit pour but d'éveiller dans les divers Cantons l'esprit de charité publique et de lui donner une direction convenable; but qu'elle remplit avec beaucoup de succès. Mais lorsque avec la Paix la misère publique fut réduite au point où les secours ordinaires suffirent, la Société n'ayant plus le même but, parut s'approcher de sa dissolution, – lorsque lors de son assemblée à St. Gall, il fut décidé qu'on lui donnerait un nouveau but, celui de répandre des idées claires sur l'éducation, la bienfaisance publique, le commerce et les fabriques, mais en entassant les questions sans liaison entre elles, les assemblées ne furent pas dignement occupées.

Il m'a paru ainsi qu'aux Membres du Comité que le vrai moyen de rendre cette Société utile, serait de ne proposer annuellement que trois questions, et de choisir les premières à pouvoir servir de base, pour y en ajouter qui formeroient peu à peu un Système de connaissances sur ces trois sujets si intéressants pour la Société en général et la Patrie en particulier.

Ces questions, ainsi que vous le verrez, sont intimement liées avec l'économie politique de la Suisse, si peu connue et si peu adoptée dans notre Patrie. Science en laquelle vous Monsieur et quelques uns de vos collaborateurs aux Annales de Législation vous êtes distingués, ce qui me fait d'autant plus désirer que vous voulussiez accéder à ma prière de former à Genève à l'instar des autres Cantons une Société semblable qui voulût bien coopérer au but de la Société générale³⁹. Nous n'avons à Genève qu'un seul Membre Monsieur le Ministre Raffard qui ne réside pas même dans la Ville⁴⁰ et il nous peine de ne pas voir dans notre cercle ce Genève, qui se distingue et par son patriotisme et par les Sciences.

³⁹ Dans son rapport présenté à l'assemblée annuelle de la Société à Trogen, le 16 septembre 1823, Zellweger exprima le regret que les liens avec Genève fussent si ténus et que, de ce fait, l'activité des «ehrwürdige Eidgenossen» de Genève se réduisît à fort peu de chose. Il formula le voeu qu'une section ou société soeur y fût bientôt créée (*Verhandl. der Schweizer. Gem., Ges.*, 13. Bericht, 1823, St. Gallen, 1824, pp. 146–147).

⁴⁰ Sur l'activité du pasteur Jean-Antoine Raffard, membre de la Société depuis 1816, nous ne savons pas grand-chose, sinon qu'il fut pasteur à Saint-Gall avant de venir à Genève, où il remplit, en 1817, les fonctions de chapelain à l'Hôpital pour devenir pasteur à Cartigny de 1819 à 1822. Il quitta

Vous connoissés déjà par la Société helvétique d'histoire naturelle combien ces sociétés de diverses tendances contribuent à rectifier ces séparations que notre constitution féodale fait naître, et de quelle utilité pour la Patrie sont ces réunions fraternelles dans lesquelles il se forme tant de liens.

Les Amateurs de la Musique, du Militaire, du Patriotisme, de l'histoire naturelle, sont appelés à se réunir pour coopérer à un seul but, pour fraterniser ensemble.

Sans doute Genève n'a resté en arrière à se joindre au noble but que notre Société se propose, que parce qu'il ne lui étoit pas connu et j'ose espérer que si vous daignerez prendre quelque intérêt à notre Société, elle auroit à se réjouir de recevoir de votre Ville plus de lumières sur les sujets qui nous occupent que de la majeure partie des autres Cantons.

Ce désir de voir au milieu de nous nos chers Confédérés de Genève et de profiter de leurs lumières m'excusera auprès de vous, de la liberté que je prend de m'adresser à vous dont j'admire les productions historiques et d'Economie politique, deux objets qui remplissent mes loisirs.

Vous excuserés avec bonté les fautes de langue en considération que la langue allemande est celle que je dois mieux connoître, et qu'il est difficile que ceux qui ne sont pas Savants écrivent une langue étrangère avec élégance et sans faute.

Daignés Monsieur agréer l'hommage de mon respect et de ma haute considération

Monsieur

Votre très obéissant serviteur
J Gaspard Zellveguer

Troque le 17. fevrier 1823⁴¹.

Genève à cette date et fut alors pasteur de la colonie française de Copenhague, de 1822 à 1851; il publia dans cette ville, en 1825, un volume de *Sermons*. Revenu à Genève, il y mourut en 1862 (*Bulletin du Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève*, IV, N° 13, 1862-63, pp. 396-397).

⁴¹ Pescia, *Arch. Sismondi*, Cass. 24, N° 49.